

LA VOIX DE L'ÉCOLIER

DU

COLLEGE JOLIETTE.

LA CHARITE FAIT LE CHRÉTIEN, L'ÉTUDE FAIT L'AVENIR.

Vol. II.) Collège Joliette, Samedi 15 Décembre 1877. (No. 7.)

HISTOIRE DE FRANCE.

LES CARLOVINGIENS.

Étude Historique.

(Suite et fin.)

Une fois Charlemagne disparu de la scène du monde où il occupait une place immense, l'empire fondé par ce grand homme marcha vers sa décadence. Les peuples que sa main puissante avait su conserver dans l'obéissance, commencèrent à remuer, et les divisions qui n'avaient osé se produire du vivant du célèbre empereur, éclatèrent avec fureur peu de temps après sa mort. Louis le Débonnaire, dépourvu des grandes qualités de son père, se vit écarté sous le redoutable fardeau du gouvernement de l'empire. Durant les premières années de son règne, le souvenir encore vivace de Charlemagne suffit pour maintenir l'ordre et la tranquillité, mais bientôt la faiblesse et l'incapacité du nouveau roi apparurent avec la plus entière évidence. Voyant de toutes parts son autorité méconnue, Louis le Débonnaire crut consolider son pouvoir en partageant l'empire entre ses trois fils, renouvelant ainsi une faute qui avait déjà été si préjudiciable aux descendants de Clovis. Pour comble de malheur, ce partage dut être annulé plus tard pour permettre à l'empereur de former un apanage à son fils Charles qu'il avait eu d'une seconde alliance. Se croyant lésés dans leurs droits, les trois aînés entreprirent une guerre impie contre leur père et le firent déposer. On vit même l'héritier de Charlemagne subir l'humiliation d'une pénitence publique. Abreuvé des plus cruels chagrins, Louis le Débonnaire s'éloigna sans gloire et laissa ses états en proie aux discordes civiles.

Charles le Chauve, devenu roi des Francs, et Louis le Germanique s'unirent contre Lothaire, empereur et

roi d'Italie. La querelle se vida dans les plaines de Fontenay. Lothaire fut vaincu et une grande partie de la noblesse d'origine germanique resta sur le champ de bataille. Cette horrible boucherie épuisa d'un seul coup les forces des différents pays qui avaient marché à la voix des princes carlovingiens. La paix se conclut à Verdun en 843. L'empire de Charlemagne fut divisé en trois grands états indépendants : la France, l'Allemagne et l'Italie.

Le traité de Verdun, en mettant fin à la lutte sanglante que se livraient les fils de Louis le Débonnaire, ne devait pas faire renaitre l'ordre et la prospérité en France. Une nouvelle calamité vint fondre sur ce pays avant qu'il eût pu se relever de ses désastres précédents. Les Normands, pirates hardis venus du Danemark et de la Scandinavie, se jetèrent sur ce malheureux royaume pour s'en partager les dépouilles. Gouvernée par un monarque indolent et incapable, la France vit ces hordes barbares débarquer sur ses côtes sans défense et dévaster impunément ses plus riches provinces. Au lieu de protéger son royaume, au lieu de chasser ces pillards étrangers par la force des armes, le roi acheta leur retraite à prix d'argent. O honte ! Qu'étaient devenus la francisque de Clovis et le glaive de Charlemagne ?

Les invasions des Normands ne furent pas les seuls embarras de Charles le Chauve. Les Seigneurs profitant de sa faiblesse, se révoltèrent contre lui. Le roi, dépourvu de tout prestige, n'inspirait plus ni crainte ni respect. Aussi dans une assemblée tenue à Kierzy-sur-Oise, en 877, les seigneurs obligèrent-ils Charles le Chauve à leur accorder des concessions qui annulaient complètement l'autorité royale. Maîtres absolus dans leurs fiefs héréditaires, quelques-uns d'entre eux se rendirent plus puissants que le roi. Le régime féodal se développa rapidement : il forma pour ainsi dire une chaîne de protecteurs et de protégés, liés entre eux par des devoirs réciproques nettement définis par une législation spéciale. Ce système a été très-diversément